

Année scolaire 2011/2012

IDENTIFICATION DE L'ELEVE

NOM : Prénom : Sexe : M F
Date de naissance : Lieu de naissance : Redoublant : oui non
Nationalité(s) : Français Français et Tunisien Tunisien Autres (précisez) :
Langue maternelle de l'élève :
Scolarité en 2009/2010 : Classe : Etablissement fréquenté :
Ecole française ? oui non
Scolarité en 2010/2011 : Classe : Etablissement fréquenté :
Ecole française ? oui non
➤ L'élève a-t-il déjà été scolarisé dans une école française ? oui non
➤ Si oui, veuillez préciser le nom, la classe, le lieu et le pays de l'école fréquentée :
➤ Fratrie scolarisée dans un établissement de Tunisie :

ENSEIGNEMENTS EN PREMIERE

❖ **Enseignements Obligatoires :** (Vous devez choisir 2 langues)

Langues : **LV1:** Anglais Arabe **LV2:** Anglais Arabe Espagnol

❖ **Enseignements facultatifs :** (dans la limite des places disponibles) :

(1 seul choix possible parmi les 5 et vous devez avoir suivi l'option en classe de Seconde)

Latin LV3 Espagnol Arts Plastiques LV3 Italien Théâtre

➤ Choisissez vous l'option Rugby (Dans la limite des places disponibles) : oui non

- Avez-vous demandé l'option internationale au Baccalauréat (OIB) : OUI NON

(Ce choix vaut jusqu'à la classe de terminale et vous devez avoir suivi l'OIB en classe de seconde si vous cochez oui)

RENSEIGNEMENTS SUR LA FAMILLE

Nom et Prénom du responsable légal :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Nom et Prénom du second responsable légal :

Adresse (si différente du responsable légal 1) :

Tel Dom :

Tel port du resp 1 :

Tel Bureau du resp1 :

Tel port du resp 2 :

Tel Bureau du resp2 :

Profession du père :

Profession de la mère :

Nationalité du père :

Nationalité de la mère :

Email du père :

Email de la mère :

Situation familiale : Mariés Divorcés Séparés Veuf(ve)

Si les parents sont séparés, précisez avec qui vit l'enfant :

J'atteste de l'exactitude des renseignements fournis et avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement financier de l'Etablissement Régional de Tunis.

Signature de la mère :

Le

Signature du père :

Le



LYCÉE PIERRE
MENDÈS FRANCE

LYCÉE PIERRE MENDES FRANCE
9 rue Pierre Mendès France
BP 125
1082 TUNIS EL MAHRAJENE
Tél 71 893 744 – 71 781 719
Fax 71 799 021
Site : www.lyceepmf-tunis.com

Année scolaire 2011-2012

PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

en vue de l'entrée en 5^e, 4^e, 3^e, 2^{nde} ou 1^{ère} des élèves

venant d'un système d'enseignement autre que le réseau français

Toute demande d'inscription doit comporter les pièces suivantes :

- ▶ L'imprimé « *Demande d'inscription* » ci-joint dûment rempli
- ▶ Un extrait de naissance en français de l'année en cours (ou photocopie du livret de famille et copie de la carte nationale d'identité pour les élèves de nationalité française)
- ▶ Photocopie des bulletins des deux dernières années scolaires (années 2009-2010 et 2010-2011) et traduction en langue française
- ▶ 2 photos d'identité **récentes**, avec le nom de l'élève inscrit au dos
- ▶ 1 certificat de présence (en français)
- ▶ 1 enveloppe grand format portant l'adresse de la famille, affranchie à 700 millimes
- ▶ 1 certificat de résidence rédigé en français **au nom du parent résidant en Tunisie** délivré par le Poste de Police
- ▶ Attestation de l'employeur du père ou de la mère
- ▶ Photocopie du jugement de divorce s'il y a lieu (en français) ; accord légalisé du parent ne résidant pas en Tunisie pour l'établissement de son enfant en Tunisie
- ▶ 60 dinars ***en espèces*** pour règlement des frais d'inscription aux épreuves (le samedi matin, paiement uniquement par chèque)

Nota :

- ✓ Les dossiers doivent être remis au secrétariat du Proviseur **avant le 18 mai 2011 à 11 h**
- ✓ **Les dossiers incomplets seront refusés**
- ✓ **Après publication des résultats, l'inscription définitive des élèves admis dans l'établissement est soumise au paiement des droits de première inscription entre le 28 et le 30 juin 2011**

**Les résultats seront communiqués par voie d'affichage
au lycée Pierre Mendès France et sur le site internet du lycée fin juin 2011
(date prévue : 27 juin 2011)**